

COVID-19 – Haut-Rhin

Groupe de travail Prise en charge des patients COVID+ et des cas contacts isolés

Vendredi 1^{er} mai 2020 de 14 heures à 17 heures
Visioconférence

Notes – Dr Marcel RUETSCH

PREAMBULE

Madame Kathia MOOS, Responsable Animation territoriale et Prévention - ARS Délégation du Haut-Rhin, a souhaité **mettre en place un groupe de travail chargé de réfléchir à la prise en charge des patients Covid + et des cas contacts isolés.**

Dans le cadre de ce GT, deux réunions sont programmées les 30 avril 2020 à 14 heures et 1^{er} mai 2020 à 14 heures.

L'objectif de ces deux réunions est de répondre aux deux questions suivantes :

- Qui fait quoi ?
- Quels sont les critères et les outils de suivi ?

Vous trouverez ci-dessous les notes et commentaires du Docteur Marcel RUETSCH relatifs à la réunion du 1^{er} mai 2020 (*suite à la réunion du 30 avril 2020*).

NOTES ET COMMENTAIRES DU DR MARCEL RUETSCH

Etaient entre autres présents :

Dr Thierry BOGENSCHUTZ, Secrétaire Général du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin

Dr Nicole BOHIC – Médecin Inspecteur détachée IGAS, venue en renfort pour soutenir les réflexions de la Direction Territoriale 68 de l'ARS GE

Dr Wilfrid DANNER, Coordonnateur de la Maison Médicale de Garde de Colmar

M. Jacky FREYSS, Sous-Directeur de la CPAM du Haut-Rhin

Dr Philippe HILD, Coordonnateur au sein de la Maison Médicale de Garde de

Mme Katia MOOS, Responsable Animation territoriale et Prévention -ARS Délégation du Haut-Rhin

Docteur Christine PILLAY, Conseillère Médicale – ARS Grand Est

Docteur Frédéric TRYNISZEWSKI, Président de SOS Médecins 68

Ainsi que moi-même, **Dr Marcel RUETSCH**, pour l'URPS ML

- **Cumul TCG et MIS**

RAPPEL

Depuis la réunion d'hier (30 avril 2020), Monsieur Nicolas REVEL, Directeur Général de la CNAM, a adressé un courrier à 68 980 médecins libéraux généralistes, pneumologues, pédiatres et ORL sur l'ensemble du territoire national, afin de les informer de **la mise en place d'un circuit de contact tracing des patients Covid**. Dans ce cadre, à compter du 11 mai), la majoration MIS (+ 30 €) sera **cumulable** à la cotation GS ou TCG.

- **Prise en charge et suivi des patients COVID+ en PDSA et hors PDSA**

Comment prendre en charge le suivi des patients COVID dans le cadre de la permanence de soins en ambulatoire et surtout lorsqu'il n'y a pas de médecin disponible en PDSA (*nuit profonde, secteurs sans médecin de garde*) ?

En effet, si l'on se réfère au protocole, il est stipulé de « **rechercher les cas contacts dans les 24 heures** ».

- ⇒ Comment procéder si le biologiste ne peut pas joindre le médecin du patient ? Qui doit-il contacter ? Doit-il joindre le médecin de garde ?
SOS Médecins 68 ainsi que les Représentants des trois maisons médicales de garde présents sont d'accord pour effectuer une enquête familiale. (*Toutefois, si les MMG disposent des mails des médecins du secteur ; en revanche, SOS Médecins n'en dispose pas*).
Quid du samedi matin ?

Le Représentant de la CPAM 68 pose la question suivante : Si ce n'est pas le médecin traitant, qui procède à l'enquête familiale ?

Afin de préciser les territoires et de colliger en fin de week-end les cas COVID+ qui n'auraient pas été gérés par un médecin de garde, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins propose de contacter tous les secteurs de garde (*dont les secteurs qui souvent sont sans médecin de garde*). Ceci fait le CDOM 68 pourra ainsi ensuite contacter le médecin traitant du patient dès les lundis.

• Recherche des hôtels pour héberger les patients COVID+ :

Lorsque le maintien à domicile des patients COVID est impossible, il faut loger les patients dans des hôtels.

A ce jour, deux établissements sont enregistrés :

- L'hôtel Ibis « *Ile napoléon* » à Illzach (*commune de Mulhouse Alsace Agglomération*).
- L'hôtel Ibis Centre de Colmar (*proche du parking Scheurer Kestner*).
Nous imaginons disposer d'une tablette dans ces deux hôtels afin de privilégier le suivi par télémedecine, accessible au médecin traitant ainsi qu'au médecin de garde (*SOS Médecins, MMG de Colmar et de Mulhouse, tous renforcés par Entr'actes*).

Le Docteur Henri METZGER, Conseiller Municipal Délégué à la Santé et médecin généraliste à Mulhouse, rappelle par message au Docteur Frédéric TRYNISZEWSKI qu'il y a une « *solution SDF* » au moins sur Mulhouse.

IV. Elaboration d'un arbre décisionnel de la PEC des patients COVID+ à compter du 11 mai 2020 :

Il faut créer **un arbre décisionnel**, c'est-à-dire un schéma résumant la prise en charge des patients atteints du COVID à compter du 11 mai 2020.

Nous libéraux sommes prêts à participer à relecture avant la publication (*prévue le 7 mai*).

V. Cas cliniques positifs avec PCR négatifs :

Il persiste « *un trou dans la raquette !* »

Quid des cas cliniquement positifs avec PCR négatifs ?

Ce cas ne figure pas dans la doctrine actuelle du circuit COVID ! L'Assurance Maladie doit revoir cela.

VI. Secret médical :

Concernant la question du secret médical pour les patients porteurs du virus du COVID, le Conseil National de l'Ordre des Médecins va se prononcer dans les prochains jours.

Monsieur LESPINASSE, Directeur Territorial 68 de l'ARS Grand Est va faire remonter la question. Pour ma part, je la relaierai demain (*samedi 2 mai*) lors de la réunion de la CN URPS ML consacrée au COVID 19.

VII. Mode d'emploi du service « Contact COVID » :

L'Assurance Maladie n'a pas encore rédigé de démonstrateur (*mode d'emploi en ligne*) du téléservice « Contact COVID » sur Ameli Pro... Ce qui est, avouons-le, bien dommage...

VIII. Prise en charge psychiatrique :

Nous proposons le logiciel Entr'actes pour trouver des prises en charge psychiatriques et ou psychologiques des patients « anxieux », avec une échelle adéquate (*cf. outil type GAD 7 en annexe*).

IX. Divers :

- **Activité des médecins spécialistes :**

Bonne nouvelle : le versement de 80 % des honoraires entre mi-mars (*à vérifier*) et le déconfinement sera assuré.

Par ailleurs, le Docteur Marcel RUETSCH informe la Direction Territoriale de l'ARS Grand Est du fait que l'URPS ML Grand Est a établi un listing répertoriant (*département par département*) tous les cabinets spécialistes ouverts souhaitant apparaître sur ces tableaux (*qu'ils exercent en présentiel ou en téléconsultation*). Il précise que le principal frein à une réponse complète aux besoins reste l'impossibilité d'accéder aux plateaux techniques des établissements de soin ; ce que les médecins libéraux regrettent.

Commentaires :

Ces dix tableaux, sont régulièrement mis à jour par l'URPS. Ils sont à destination des seuls médecins libéraux.

L'URPS ML Grand Est s'est engagée à ne pas les transmettre aux institutions.

Ces listes ne sont, par ailleurs, et en aucun cas destinées à être communiquées aux patients, ce sont des outils pour les médecins, pensés par des médecins.

Leur unique objectif est de faciliter la continuité des soins dans notre région, notamment pour les médecins de premier recours, dans un contexte rendu difficile par le confinement de nos patients et par les conditions sanitaires que nous rencontrons actuellement.

- **Webinaire sur le COVID :**

Le Docteur Frédéric TRYNISZEWSKI et moi-même abordons ensuite le Webinaire sur le thème du déconfinement de la Sofcot (*Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique*) et regrettons vivement que Madame Marie-Ange DESSAILLY-CHANSON, nouvelle Directrice Général de l'ARS Grand Est s'y oppose !

- **Cas contacts à l'étranger :**

Comment prendre en charge (*ou a minima signaler*) des cas contacts à l'étranger (*cf. nos patients frontaliers...*).

Nous espérons que la Direction Générale de l'ARS Grand pense à travailler en interpays, avec Bâle en Suisse et le Bade-Wurtemberg en Allemagne pour le Haut-Rhin, ainsi qu'avec nos autres frontières communes pour les départements (*la Région Grand Est ayant des frontières communes sur 760 km avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse*).

En résumé :

Il s'agissait encore une fois d'une réunion très riche, concrète, à laquelle l'URPS ML Grand Est devait être présente.

Suite à cette question, nous avons des questions à poser (*à faire remonter*) :

- A Madame Marie-Ange DESSAILLY-CHANSON, concernant :
 - ✓ les cabinets de spécialité ;
 - ✓ nos patients frontaliers et l'ouverture des frontières avec les pays limitrophes.
- Lors de la Conférence Nationale des URPS ML Grand Est, concernant le secret médical pour les patients COVID afin de savoir quelle position adopter et de déterminer si nous devons participer à « *l'ouverture* » du secret médical.

ANNEXE - OUTIL DE DEPISTAGE : TROUBLES ANXIEUX (DEPISTAGE AVEC 7 QUESTIONS [GAD-7])

Vous vous inquiétez beaucoup? Ces inquiétudes interfèrent-elles avec votre quotidien? Répondez à notre questionnaire de dépistage en ligne, gratuit et anonyme, pour savoir si vous souffrez peut-être d'un trouble anxieux.

Le questionnaire utilisé ici est le Generalized Anxiety Disorder-7 (GAD-7). Bien qu'il ait été conçu à l'origine pour le dépistage du trouble de l'anxiété généralisée, il peut aussi aider à déceler le trouble panique, le trouble d'anxiété sociale et le syndrome de stress post-traumatique.

Au cours des deux dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous été dérangé(e) par les problèmes suivants ?

Cochez la case appropriée.

1. Sentiment de nervosité, d'anxiété ou de tension
 - ☐ Jamais
 - ☐ Plusieurs jours
 - ☐ Plus de la moitié des jours
 - ☐ Presque tous les jours
2. Incapable d'arrêter de vous inquiéter ou de contrôler vos inquiétudes
 - ☐ Jamais
 - ☐ Plusieurs jours
 - ☐ Plus de la moitié des jours
 - ☐ Presque tous les jours
3. Inquiétudes excessives à propos de tout et de rien
 - ☐ Jamais
 - ☐ Plusieurs jours
 - ☐ Plus de la moitié des jours
 - ☐ Presque tous les jours
4. Difficulté à se détendre
 - ☐ Jamais
 - ☐ Plusieurs jours
 - ☐ Plus de la moitié des jours
 - ☐ Presque tous les jours
5. Agitation telle qu'il est difficile de rester tranquille
 - ☐ Jamais
 - ☐ Plusieurs jours

☐ Plus de la moitié des jours

☐ Presque tous les jours

6. Devenir facilement contrarié(e) ou irritable

☐ Jamais

☐ Plusieurs jours

☐ Plus de la moitié des jours

☐ Presque tous les jours

7. Avoir peur que quelque chose d'épouvantable puisse arriver

☐ Jamais

☐ Plusieurs jours

☐ Plus de la moitié des jours

☐ Presque tous les jours